

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS CONFRONTÉS À DES SITUATIONS DE VIOLENCE

DUREE	TARIF	CONTACT
1 jour / 7 heures en présentiel	270€/pers (-10% pour nos adhérents) Groupe : nous consulter	soula.s@chu-toulouse.fr
PUBLIC		FORMATEURS
Tout public		DRH, DAJ, Responsable Sécurité CHU Toulouse Avocate Cadre de santé
PRE-REQUIS		
Aucun		
OBJECTIFS		
 Connaître les dispositifs de protection mis à disposition des personnels par l'institution notamment face à des situations de violence : - Les dispositifs légaux et l'application à l'hôpital de ces dispositions - Le suivi judiciaire, la notion de harcèlement, cas pratiques - Les dispositifs de protection au CHU - Le rôle des différents acteurs dans les situations de violence - Le vécu des personnels : gestion de la violence aux urgences, en gériatrie et en psychiatrie. (Cette formation ne traitera pas des techniques de self-défense)		
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES		
 • Apports théoriques sur Powerpoint • Études de cas, analyse des pratiques • Échanges, exercices		
MODALITES D'EVALUATION		
 <u>Evaluation des acquis</u> : Exercices, cas concrets, échanges avec le formateur. Un quiz pourra vous être proposé via un QR code en début puis en fin de session pour mesurer la progression de vos acquis. <u>Evaluation de la formation</u> : ► À chaud : fiche de satisfaction à remplir immédiatement en fin de session ► A froid : enquête de satisfaction en ligne envoyée quelques semaines après la fin de la session Une attestation de formation individuelle vous sera délivrée en fin de session.		

Personnes en Situation de Handicap : si votre état de santé nécessite une prise en charge particulière, veuillez contacter notre référente handicap : Mme Aurore PARÉ pare.a@chu-toulouse.fr / 05 61 32 43 97

	DEROULE PEDAGOGIQUE
09h00 10h00	Présentation de la formation, ses objectifs Les dispositifs légaux et l'application à l'hôpital : Le contenu de la loi Les conditions d'application
10h00 11h30	Le rôle de l'avocat en matière de protection juridique
11h30 12h30	Prévention et prise en charge de la malveillance au CHU de Toulouse
13h30 16h30	Les conséquences sur la santé des violences subies. Le rôle du médiateur des urgences Le rôle du cadre infirmier aux urgences Le vécu des personnels : Situations concrètes
16h30 17h00	Évaluation de la formation